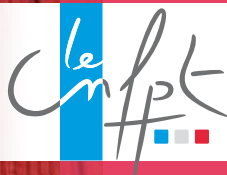




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2012

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



DANIELLE SERVANT
DÉLÉGUÉE RÉGIONALE
ADJOINTE AU MAIRE DE MARSEILLE

« 2012 : RENFORCER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À UNE OFFRE DE QUALITÉ »

Je suis heureuse de vous présenter, au nom de la délégation régionale Paca et du conseil régional d'orientation, le bilan synthétique qui reflète l'activité du CNFPT dans notre région.

Malgré un contexte de baisse de la cotisation, l'offre globale de service 2012 de la délégation régionale Paca est maintenue : la baisse des journées formation est compensée par un nombre de stagiaires accueillis comparable à 2011.

Deux facteurs ont été déterminants pour atteindre notre objectif de continuité du service rendu :

- Une organisation des stages de formation au plus près des agents : plus de 80% des sessions sont, en effet, territorialisées dans les antennes, mais aussi dans les collectivités (intras) et dans des bassins infra départementaux grâce au prêt de salles de certaines communes.
- Un effort important soutenu par les collectivités pour augmenter le nombre de stagiaires par session et surtout une lutte coordonnée avec les DRH des collectivités contre l'absentéisme, d'où une baisse significative de plus de 7% (18,4% en 2008 à 11,1% en 2012).

Cette proximité, croisée avec une offre plus adaptée, a permis de satisfaire à un objectif du projet national de développement : réduire les inégalités en favorisant l'accès à la formation des catégories C, qui constituent 80% des effectifs territoriaux en Paca.

Cette logique d'harmonisation permet de renforcer l'égalité d'accès, sur tout le territoire national, à une offre de qualité nourrie de l'expertise croisée des équipes nationales, régionales et des instituts.

Je tiens à remercier les collectivités et notamment les cadres et agents des services RH qui constituent un relais essentiel pour développer et mettre en œuvre une offre pertinente et de qualité.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

Malgré la diminution de la cotisation, la délégation CNFPT de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, a souhaité tout mettre en œuvre pour atteindre son objectif de continuité du service rendu aux collectivités et aux agents territoriaux.

La délégation a poursuivi une politique très dynamique en faveur de l'accès pour tous à la formation. En effet, les agents de catégories C sont les premiers bénéficiaires puisqu'ils constituent 76 % des formés (+ 21 % depuis 2008) ; la filière technique, quant à elle, représente 35 % du volume des formations.

63 429 STAGIAIRES PRÉSENTS EN 2012
+ 10,5 % PAR RAPPORT À 2008

NOMBRE DE JOURNÉES FORMATION STAGIAIRE/AGENT : **1,09**

UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION

5 106 SESSIONS DE FORMATION
RÉALISÉES REPRÉSENTANT :
12 397 JOURNÉES DE FORMATION

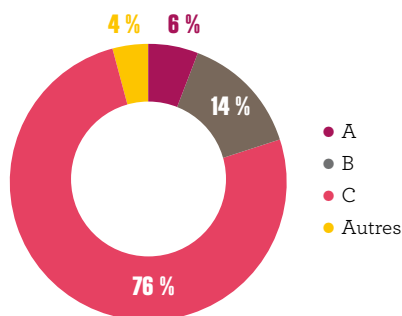
- 4.3 %

UN TAUX D'ABSENTÉISME EN BAISSÉ
PAR RAPPORT À 2008

UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Une forte progression des agents de catégorie C formés.

Résultat de la mise en œuvre d'une politique très active en faveur de l'égalité des chances et d'un développement professionnel pour tous, les agents de catégorie C ont représenté 76 % des heures de formation stagiaire, soit **une progression de 21.3 % depuis 2008.**



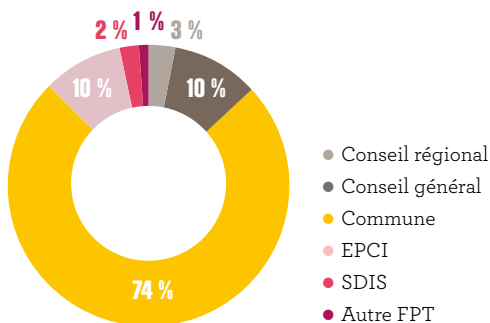
1 130 INTERVENANTS ce qui représente

62% de territoriaux

RÉPARTITION PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS

Un équilibre global assuré entre les différents types de collectivités.

En 2012, l'effort de formation s'est réparti de façon équilibrée entre les différents types de collectivités.

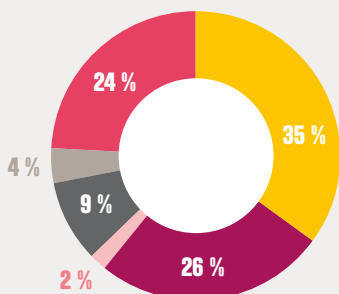


FORTE PROGRESSION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

167 824 agents au total à former

Signe de l'effort fourni envers le public de cette filière.

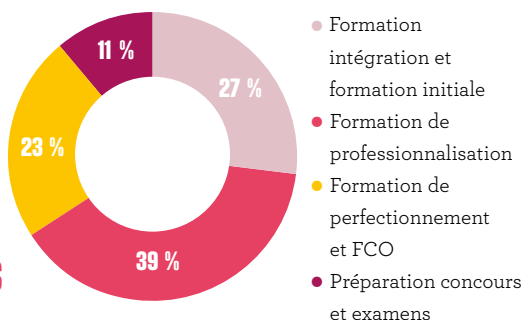
+ 7 %
PAR RAPPORT 2008



- Technique
- Administrative
- Culturelle
- Sociale et médicale
- Animation et sportive
- Sécurité

LA REPRÉSENTATION PAR TYPE DE FORMATION DISPENSÉE

12 397
JOURNÉES
DE FORMATION
182 278 JFS
1 093 658 HFS



LA REPRÉSENTATION JFS PAR AN ET LE TYPE DE FORMATION DISPENSÉE



- Formation intégration et formation initiale
- Formation de professionnalisation
- Formation de perfectionnement et FCO
- Préparation concours et examens

LA TERRITORIALISATION

553 lieux de formation différents témoignent de la démarche de territorialisation en Paca, avec le concours des collectivités.

LES « JOURNÉES D'ACTUALITÉ »

Le nombre de journées d'actualité, d'événementiel organisés dans l'année : **36**

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

L'action de la délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur est structurée par un plan régional de développement (PRD) s'appuyant sur les principaux objectifs définis par le plan national de développement (PND) :

- Conforter les missions statutaires du CNFPT et réduire les inégalités d'accès à la formation
- Contribuer à l'amélioration de la gestion publique
- Développer de nouveaux champs de coopération et d'ingénierie

En cohérence avec ces objectifs, la délégation Paca a défini des priorités et des actions à mener sur son territoire.

CONFORTER LES MISSIONS STATUTAIRES DU CNFPT ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

À travers cet axe, la délégation Paca vise, entre autres, à accentuer son effort dans la lutte contre l'illettrisme, à accompagner les agents en formation d'intégration vers leur déroulement de carrière. Il s'agit également de proposer une offre coordonnée et diversifiée incluant plus fortement les catégories C. La territorialisation des formations est également un de ses objectifs forts de telle sorte que les personnels isolés accèdent aux dispositifs de formation.

ILLETTRISME - SENSIBILISER L'ENCADREMENT DU CONSEIL RÉGIONAL PACA

À la demande du service formation du conseil régional Paca, des réunions de sensibilisation à la problématique de l'illettrisme ont été organisées à l'attention des personnels encadrants des agents régionaux des lycées et des agents des services de la région.

Elaborées et animées en collaboration étroite entre le service formation de la Région, le CNFPT et l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, ces rencontres ont permis à 52 agents d'être sensibilisés à la problématique de l'illettrisme et à ses enjeux, de s'approprier des outils simples pour repérer les situations d'illettrisme.



LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS À SALON-DE-PROVENCE

Dans le cadre du partenariat avec la mairie de Salon-de-Provence et l'ACSE, une journée de sensibilisation sur la lutte contre les discriminations a été organisée pour l'ensemble des services et des cadres, réunissant 65 agents.

Point de départ d'une démarche d'actions globale à l'attention de tous les services, la lutte contre les

discriminations a été abordée sous l'angle des représentations avec des exemples d'actions menées dans d'autres collectivités, des échanges avec les participants sur des situations conflictuelles mais également sous l'angle juridique qui encadre ce dispositif.

COMMENT ÉLARGIR L'OFFRE DE SERVICE EN VAE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Une démarche expérimentale d'accompagnement à la VAE a été conduite dans les Alpes-Maritimes auprès d'une cinquantaine d'aides à domicile en vue de l'obtention du diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale. Soixante-dix heures d'accompagnement leur ont été

proposées sur 2012/2013 sous forme d'ateliers d'écriture, de préparations à l'oral et d'ateliers thématiques. Les aides à domicile ont déposé leur livret 2 en mai et se présenteront aux épreuves orales en octobre et décembre.

DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS D'INTÉGRATION TERRITORIALISÉES

L'antenne des Bouches-du-Rhône a fortement développé cette logique de formation par bassins de vie et d'emploi, soutenue par les collectivités elles-mêmes. Gardant une logique inter-intra, il constitue une plus-value essentielle en permettant aux agents de collectivités voisines (principalement Istres, Martigues, Fos-sur-Mer, Arles, Châteauneuf-les-Martigues, La

Ciotat, Aubagne et Miramas) de se rencontrer et d'échanger sur leurs métiers et leurs contextes.

Cela permet de répondre aux flux très importants, tout en limitant les déplacements, répondant ainsi à une triple attente de développement durable, de rationalisation des dépenses liées au transport et des temps de trajets.



INTERVIEW DE PATRICIA SCIARA CHEF DE SERVICE GPEC, RESPONSABLE FORMATION, VILLE D'ISTRÉS



Quel est l'intérêt pour vous de l'organisation de ces formations d'intégration inter/intra ?

Le fait que ces agents, nouveaux arrivants dans la collectivité pour la plupart, bénéficient d'une formation d'intégration en intra,

leur permet de faire connaissance, de se découvrir et de créer « un esprit maison ».

C'est aussi l'occasion de rencontrer d'autres agents de différentes collectivités du territoire et de partager des problématiques communes.

La qualité des formations dispensées par les intervenants a été reconnue par tous et a eu pour effet de favoriser les départs en formation, ces sessions d'intégration constituant une très bonne approche pour un premier départ en formation.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

La délégation régionale participe, par la formation, à la qualité du service public local et affirme son attachement aux valeurs de service public.

LES VALEURS DU SERVICE PUBLIC À MARTIGUES

Le CNFPT Paca a organisé deux journées de formation regroupant à chaque fois une centaine de participants sur le thème « les valeurs du service public ».

Ces deux journées, proposées sur la base du volontariat mais constituant une commande institutionnelle, ont recueilli un grand succès auprès d'agents très en demande sur une thématique qui fait écho aux

mutations innervant le service public et les institutions, particulièrement sur le territoire des Bouches-du-Rhône. Toutes les catégories ainsi que toutes les filières de la collectivité étaient représentées. Le maire de la commune lui-même et son directeur général des services ont souhaité introduire ces journées auprès de leurs collaborateurs des ressources humaines.



INTERVIEW DE ISABELLE ROHÉE-SROKA DRH VILLE DE MARTIGUES ET CAPM

**Conférence les valeurs du service public :
Martigues en avant toute !!!**



Le service public local, terre de l'intervention des agents n'est pas sans poser de questions, pour ceux qui doivent le mettre en œuvre au quotidien. Quels sont les fondements du service public ? Quels en sont les enjeux ? Quelles sont les règles d'interventions ? Et moi, agent de ma commune ou de ma communauté d'agglomération, quels sont mes droits et devoirs dans tout ça ? Telles sont les questions posées et sur lesquelles les agents de notre collectivité (Ville de Martigues, CCAS et CAPM) réfléchissent à l'occasion de ces conférences.

L'organisation d'une telle initiative fait suite au constat d'une insuffisante maîtrise de la notion de service public par les agents. Ils n'ont pas toujours eu, dans leur parcours personnel ou par le biais de la formation, une information particulière et privilégiée sur ce concept français issu du droit administratif. Défendre son statut, l'égalité de traitement de l'usager, développer la solidarité tout en maintenant les principes de laïcité, sont les éléments sur lesquels les agents de notre collectivité sont sollicités par le duo des deux

intervenants qui manient aussi brillamment le concept que l'humour !!!

Rencontrant un franc succès (+ de 250 agents) tout aussi bien agents de terrain que cadres, l'action est redemandée à notre antenne du CNFPT, dans le plan de formation de l'année suivante. Le power point des intervenants est publié sur l'intranet et le bouche à oreille fonctionne plus que bien quand il s'agit de s'inscrire à la conférence l'année d'après !!!



FOCUS SUR UNE ACTION

Des contrats d'objectifs territorialisés aux futurs partenariats de formation professionnelle territorialisés

- L'antenne départementale a constitué un groupe de travail réunissant la totalité des plus grosses collectivités des Alpes-de-Haute-Provence (DG/DRH/RF de Manosque, Digne, conseil général des Alpes-de-Haute-Provence et centre de gestion). Il s'agissait d'identifier et de recueillir les premiers éléments constitutifs d'un partenariat de formation professionnelle territorialisé, à élaborer et à mettre en œuvre à partir des contrats d'objectifs territorialisés.
- La finalité est de déterminer les axes ou thématiques des plans de formation sur lesquels une mutualisation partielle ou totale du traitement de la réponse formation apporterait une plus-value en terme de pertinence, d'économie de coût et de faisabilité à l'échelle départementale et donc de proximité.
- En croisant les axes des COT en projet et ceux des futurs plans de formation validés, plusieurs thématiques ont été retenues. Il s'agit de l'axe de l'évaluation des politiques publiques, du management et des pratiques managériales, et en partenariat avec le centre de gestion et le service de la médecine du travail, de l'axe hygiène, sécurité et santé au travail (PRAP, HACCP, risques, psycho-sociaux, handicap).
- D'autres axes complémentaires ont été définis, tels que la qualité de l'accueil, les ateliers de la mobilité et des parcours professionnels, l'approche bureaucratique, l'environnement, les marchés publics, les langues étrangères.

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

La délégation crée des liens de coopération avec les acteurs de la formation professionnelle et fait évoluer son ingénierie pédagogique et son ingénierie de formation.

VERS UNE VÉRITABLE OFFRE DE FORMATION DÉDIÉE AUX RESPONSABLES DE CENTRE D'EXPLOITATION

Depuis 2004, le CNFPT s'est engagé dans un processus d'accompagnement des collectivités suite aux transferts des agents de l'État vers les collectivités. La conception de ce projet de formation métier s'est effectuée en partenariat avec les directeurs des routes des départements de la région Paca.

Composé de 9 modules, chaque stage est animé par un binôme d'intervenants professionnels pilotes. Les multiples supports sont conçus par les 40 formateurs potentiels et les 11 pilotes constituant l'équipe pédagogique. Cette action permet de créer un pôle d'intervenants référents au niveau local et national et de professionnaliser les équipes.



INTERVIEW DE PATRICK MORIN CHEF DU SERVICE ENTRETIEN GESTION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE - CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES



Je participe depuis plusieurs années à la construction de ce parcours de formation, comme préalablement à ceux des agents et chefs d'équipes des services routiers.

C'est un projet très partenarial où chacun apporte ses connaissances et ses capacités avec beaucoup de préparations, de réunions de calage et d'étapes de validation par le CNFPT et les directeurs des routes.

La structuration, la mise en forme des connaissances et enfin l'élaboration d'outils d'animations pédagogiques représentent un investissement personnel important pour les formateurs, pour lesquels le soutien et l'encouragement du CNFPT sont déterminants.

Ce n'est que plus tard, devant les stagiaires, que nous mesurons le chemin parcouru grâce aux échanges, à la confrontation des expériences et aux retours positifs qui nous sont rapportés en fin de formation.

PLAN DE FORMATION INTER COLLECTIVITÉS DU TERRITOIRE NORD DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Près d'une trentaine de communes et EPCI du nord du département des Bouches-du-Rhône se sont fédérés afin de croiser leurs besoins de formation. Ce réseau a élaboré, en concertation avec la délégation régionale Paca, un plan de formation commun et complémentaire des leurs qui leur permet de mutualiser les publics et les moyens d'accueil de formation.

C'est ainsi qu'une cinquantaine de jours de formation ont été relocalisés sur le bassin du nord du département et portant sur les domaines du management, de la communication, de l'enfance, des espaces verts, des bâtiments, des marchés publics, de la restauration collective, de la sécurité au travail...



INTERVIEW DE SONIA BOREL DRH DE SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE



Quel est l'intérêt de ce plan de formation mutualisé ?

Ce plan de formation mutualisé, né en 2007, d'une volonté des communes de Saint-Rémy-de-Provence, Saint-Martin-de-Crau et Châteaurenard s'est progressivement structuré et permet désormais à une trentaine de collectivités du territoire de proposer à leurs agents des stages à proximité de leur résidence. C'est aussi l'occasion pour les DRH et responsables de formation de se rencontrer une fois par trimestre, de partager leurs questionnements et de mener une démarche, construite sur des problématiques communes.

Quelle plus-value ce mode d'organisation a apporté à votre collectivité ?

La mutualisation des actions a un impact certain sur la mobilisation des agents, désormais plus forte et plus spontanée. Les stages du PDF mutualisé sont organisés dans les collectivités du territoire et facilitent les échanges entre les stagiaires qui voient dans ces rencontres « moins institutionnelles » une nouvelle source de motivation. Les gestionnaires de formation retrouvent un rôle d'accompagnement aux projets de leur collectivité et la satisfaction de proposer des actions adaptées, au plus près des attentes de chacun.

Quel a été le rôle de la délégation régionale du CNFPT ?

Le rôle du CNFPT dans cette démarche est essentiel. L'accompagnement méthodologique proposé permet de structurer la démarche et offre une analyse « en temps réel » des demandes formulées par les collectivités. Nos interlocuteurs du CNFPT connaissent désormais notre organisation et les besoins de notre territoire et sont un véritable soutien dans l'expression de nos attentes et la réalisation de nos actions. Ce partenariat est une réussite qui s'inscrit dans une démarche de territoire et de proximité.

POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

DÉLÉGATION RÉGIONALE PACA

Chemin de la Planquette - 83130 LA GARDE

Tél : 04 94 08 96 00 - Fax 04 94 08 96 50

Pour envoyer un mail à un agent du CNFPT, taper : prénom.nom@cnfpt.fr



DÉLÉGATION RÉGIONALE

Françoise Canipel

Directrice régionale

Isabelle Boyé

Directrice adjointe chargée de la formation

Tél. : 04 94 08 96 49

Marc Aillaud

Directeur adjoint chargé des ressources

Tél. : 04 94 08 96 04

Marie-Laure Villeneuve

Systèmes d'information et télécommunication

Support technique dématérialisation (offre de formation, inscriptions, LIF)

Tél. : 04 94 08 96 73

Anne Lagadec

Accompagnement de projets

Tél. : 04 91 24 60 18

Philippe Pascal

Dispositifs de promotion des agents

Tél. : 04 94 08 96 80

Claire Fischer

Prévention-sécurité

Tél. : 04 98 01 61 04

Laurence Crespi

Gestion des actions de formation régionalisées

Tél. : 04 94 08 96 08

Hélène Rouzaud

Démarche qualité des intervenants -

Pilotage et suivi ONH-OIC

Tél. : 04 94 08 96 95

Frédérique Kermorgant

Emplois d'avenir

Tél. : 04 94 08 96 60

Catherine Michaud

Communication

Tél. : 04 94 08 96 41

ANTENNES DEPARTEMENTALES

Barbara Paccard

Antenne des Alpes-de-Haute-Provence
Chemin de Font de Lagier - 04130 Volx
Tél. : 04 92 78 50 36
Fax : 04 92 78 49 91

Jean-Paul Arnoux

Antenne des Hautes-Alpes
Domaine des marronniers - Les fauvettes 2
5 avenue François Mitterrand - 05000 Gap
Tél. : 04 92 51 54 05
Fax : 04 92 53 40 51

Myriam Ollier

Antenne des Alpes-Maritimes
Les Lilas - Avenue Eugène Donadeï -
06700 Saint-Laurent-du-Var
Tél. : 04 93 14 03 06
Fax : 04 93 14 46 45

Astrid Volkaerts

Antenne de l'aire marseillaise
1 Rue Lanthier - Cs 10098 - 13304 Marseille Cedex 02
Tél. : 04 91 24 60 00
Fax : 04 91 24 60 10

Marie-Pierre Touma

Antenne des Bouches-du-Rhône
Centraix - 2 rue Le Corbusier - 13097 Aix-en-Provence
Cedex 2
Tél. : 04 42 29 64 30
Fax : 04 42 29 64 45

Patrick Lesage

Antenne du Var
1187 Chemin des Plantades - 83130 La Garde
Tél. : 04 94 08 75 95
Fax : 04 94 08 21 54

Daniel Torres

Antenne de Vaucluse
27 Bd R. Ricca - Résidence de l'Étoile - 84700 Sorgues
Tél. : 04 90 39 79 00
Fax : 04 90 39 79 08

INGÉNIERIE DE FORMATION

Repères et outils fondamentaux nécessaires à l'exercice
professionnel

Brigitte Macchiarini

Tél. : 04 94 08 96 55

Management - Gestion des ressources humaines -
Stratégie de communication

Erick Vaschalde

Tél. : 04 94 08 96 40

Affaires juridiques- Citoyenneté et population -
Culture, archives et documentation

Philippe Moussu

Tél. : 04 94 08 96 02

Finances et gestion financière

Henri Doërr

Tél. : 04 94 08 96 42

Informatique et systèmes d'information

Antoine Lai

Tél. : 04 94 08 96 12

Europe et International

Marie-Pierre Touma

Tél. : 04 42 29 64 30

Aura PEREZ

Tél. : 04 91 24 60 09

Accueil et accompagnement des personnes âgées -
Prévention et promotion de la santé
Enfance, éducation, jeunesse

Florence Duverne-Collignon

Tél. : 04 94 08 96 16

Connaissance des acteurs, des dispositifs et des politiques
de l'action sociale et de la santé - Protection de l'enfance et
de l'adolescence

Insertion et développement social - Méthodologie du travail
social

Approche générale de l'action sociale et de la santé

Anne Lagadec

Tél. : 04 91 24 60 18

Restauration collective - Environnement -
Développement local - Sport

Emmanuèle Jupillat-Tobitt

Tél. : 04 94 08 96 43

Environnement - Génie technique

Laurent Fischer

Tél. : 04 94 08 96 03

ÉVÉNEMENTS



Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur, s'est rendu, le 17 septembre 2012, à l'École nationale de police de Nîmes. Il a souligné la formidable opportunité qu'avaient les policiers municipaux de la région Paca de pouvoir suivre leur formation au cœur de l'École de police de Nîmes.

La délégation régionale met en œuvre annuellement les formations initiales des policiers municipaux : 12 à 20 promotions de 20 gardiens, et 2 promotions de 20 chefs de service.



La cuisine du CNFPT transformée, durant les vacances de la Toussaint 2012, en cuisine pédagogique recevant 22 aides cuisinier(e)s travaillant dans des collectivités de la région.



La 5^e édition de l'université d'été de l'interrégion Sud-Est, sur le thème du développement durable a accueilli 138 collègues, à l'Ensosp d'Aix-en-Provence.



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DÉLÉGATION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
CHEMIN DE LA PLANQUETTE - CS 50125 - 83957 LA GARDE CEDEX
TÉL. : 04 94 08 96 00
WWW.CNFPT.FR
